



Cancer pendant une formation

Par **Sylvie31**, le **23/09/2018 à 08:30**

Bonjour, Je suis actuellement en formation en alternance sur 1 an (stage ,cours). J'ai actuellement des soucis de santé (suspecte une leucémie). Je me suis confié à ma formatrice. Elle m'a dit que'elle va en parler à la direction. Ma question est : ma direction est elle obligée de connaître le diagnostic ? Ok, je l'ai dit à ma formatrice mais je refuse qu'elle en parle. A-t'elle le droit de divulguer cela sans mon accord ? Merci.

Par **morobar**, le **23/09/2018 à 09:45**

Bonjour, Oui. En fait rien ne l'interdit.

Par **citoyenalpha**, le **23/09/2018 à 13:41**

Bonjour, sauf si cette formatrice est astreinte au secret professionnel (ex formatrice en IFSI = cadre de santé) Parlez lui s'en, ce sera plus simple.

Par **Sylvie31**, le **23/09/2018 à 18:56**

C'est bien une formatrice en ifsi . Cadre de formation

Par **Tisuisse**, le **24/09/2018** à **07:40**

Bonjour,rnrnElle est donc soumise au secret médical.

Par **Sylvie31**, le **24/09/2018** à **21:55**

Bonsoir. Merci bcp pour vos reponse

Par **morobar**, le **25/09/2018** à **08:29**

C'est une question piège ainsi posée.rn Le secret médical est établi dans la relation d'un patient avec le corps médical, et n'est pas opposable au passage à sa révélation à un autre membre du corps médical.rnPar ailleurs la pathologie peut nécessiter des mesures prophylactiques devant lesquelles le secret médical ne résistera pas.

Par **Sylvie31**, le **25/09/2018** à **21:16**

Je me suis confiée à mon formateur mais, légalement, je n'étais pas obligée d'en parler donc je ne vois pas pourquoi elle devrait en parler à la direction alors que je ne le souhaite pas.

Par **citoyenalpha**, le **25/09/2018** à **22:07**

BonjourrnrnSylvie a totalement le droit de s'opposer à la divulgation de son état de santé : droit d'opposition. rnrnOn n'est d'ailleurs pas dans le cadre d'une PEC hospitalière mais d'une formation. Sylvie n'est pas soigné dans l'IFSI. Par contre le professionnel de santé est toujours astreint au secret professionnel.rnrnRestant à votre disposition

Par **morobar**, le **26/09/2018** à **08:21**

J'ai exprimé mon point de vue, ça ou le secret de la confession c'est pareil.